

## Stratégie d'assurance qualité de la HEP-BEJUNE

---

### 1. Introduction

---

Afin d'assurer durablement ses multiples missions, de s'adapter à un environnement en évolution constante et d'atteindre les objectifs convenus avec ses cantons concordataires, la HEP-BEJUNE a défini une stratégie d'assurance qualité et mis en œuvre une démarche qualité dont les fondements, les buts et les principes sont décrits dans un concept d'amélioration continue. Celui-ci est déployé au moyen d'un système d'assurance qualité qui remplit les exigences de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) et celles des normes ISO 9001 et ISO 21001.

Le rectorat a défini, au cours d'un processus participatif, les orientations et les objectifs à poursuivre durant la période 2020-2023. Ces derniers font l'objet d'une stratégie institutionnelle qui comprend trois axes prioritaires de développement :

1. *renforcer le statut de la HEP-BEJUNE comme institution professionnelle de référence dans ses missions de formation, de recherche et de prestations de services auprès des partenaires de l'espace BEJUNE ;*
2. *intensifier la culture de la qualité propre à la HEP-BEJUNE ;*
3. *parachever l'autonomisation institutionnelle de la HEP-BEJUNE par l'application du nouveau concordat intercantonal.*

Ces axes forment la colonne vertébrale d'objectifs opérationnels déclinés par les cadres de la HEP-BEJUNE dans un plan d'intentions.

La stratégie d'assurance qualité, qui est partie intégrante de la stratégie institutionnelle, donne une vision globale des intentions et des engagements du rectorat en matière d'assurance qualité.

### 2. Intentions et engagement du rectorat en matière d'assurance qualité

---

Les intentions et les engagements du rectorat de la HEP-BEJUNE ne se limitent pas à développer un système qualité cohérent et efficace, mais visent le déploiement d'une démarche d'amélioration continue basée sur :

- la volonté permanente d'amélioration continue ;
- la recherche de la satisfaction des parties prenantes internes et externes de l'institution ;
- la mise en œuvre efficace et efficiente des processus ;
- la participation et l'engagement de toutes et tous.

Traduisant cette volonté, le rectorat a choisi d'inscrire l'essor d'une culture de la qualité propre à la HEP-BEJUNE comme axe prioritaire de développement pour la période 2020-2023.

Une culture qualité qui renforce l'identité de l'institution et qui se conçoit comme la recherche collective et individuelle de l'amélioration, dimension qui recouvre bien davantage que l'assurance ou le contrôle de la qualité. Elle peut être considérée comme établie lorsque les collaboratrices et les collaborateurs voient la pertinence de la démarche d'amélioration continue, partagent ses valeurs et ses objectifs et s'engagent au travers de leurs actions, de leurs attitudes et de leurs comportements dans sa réalisation.

Avec le soutien et l'implication des collaboratrices et des collaborateurs de l'institution, le rectorat s'engage à :

- développer et soutenir une vision et une culture partagée de l'amélioration continue qui favorisent la réalisation des missions et des objectifs de l'institution ;
- promouvoir la qualité des prestations et leur évaluation périodique ;
- stimuler l'innovation et l'excellence ;
- renforcer l'écoute et l'implication des parties prenantes de la HEP-BEJUNE ;
- développer les compétences internes ;
- assumer sa responsabilité sociétale et garantir le respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle ;
- déployer, promouvoir et faire reconnaître le concept d'amélioration continue et le système d'assurance qualité qui le soutient.

### **3. Documents associés**

---

- [Concordat intercantonal](#)
- [Concept d'amélioration continue](#)
- [Système d'assurance qualité](#)